

FICHE CTL COMPTE RENDU CONTROLE FISCAL 2016

Le contrôle fiscal externe (CFE) s'est traduit en 2016 par la réalisation de 68 contrôles contre 67 l'an passé. Cette réalisation correspond à l'objectif défini au plan local conforme aux capacités de contrôles offertes par le nombre de vérificateurs en poste au PCE.

Le montant des droits nets s'accroît de 11% et la moyenne des contrôles réalisés de 11% également.

Particulièrement élevé en 2015, le taux de contrôles répressifs est légèrement en baisse en 2016 (32% contre 40%) mais reste conforme à la moyenne de l'inter-région et s'avère plus élevé que celui de la Dircofi (23%). Cette plus faible répressivité induit une légère baisse des pénalités de 5%.

Cette évolution traduit les difficultés de programmation induites par la limitation des effectifs en BCR et ICE, le département devant également proposer chaque année 15 contrôles fiscaux externes à la DIRCOFI Sud-Est. En effet, le nombre de propositions de vérification est proche du potentiel de contrôle.

Le tissu fiscal se traduit par des spécificités qui apparaissent à travers le nombre important de reconstitutions de recettes et le nombre d'examen de situation fiscale personnelle (ESFP). 24% du programme de vérifications contre 10% dans l'inter-région pour les ESFP et 12% pour une moyenne de 7% pour les reconstitutions de recettes.

En termes de poursuites pénales, il n'y a pas eu d'affaire ouverte cette année. En 2015, 3 ont été initiées.

Comme pour 2015, 10% du programme de vérifications a donné lieu à la signature d'une transaction.

Le nombre de contrôles de redevance réalisé en 2016 est légèrement supérieur à l'objectif fixé (724 pour les particuliers pour un objectif de 700 et 411 pour les professionnels pour un objectif fixé à 400).

L'ICE a, de son côté, clos 65 CSP « particulier » et 101 CSP « professionnel » pour 1 256 k€ de droits et 296 k€ de pénalités. 243 expertises de crédits d'impôts ont été réalisées, ce qui a généré 1 315 k€ de rectifications sur crédits demandés. Montant particulièrement important au sein de l'inter-région et en progression par rapport à l'exercice 2015 avec 206 expertises et 830 k€ de rectifications sur crédits.

Le PCRП a contrôlé, en 2016, 47 % des DFE, taux supérieur au cadencement attendu de 33 1/3 (pour un objectif numérique sur la période triennale 2016/2018 de 215 dossiers à contrôler). Le rendement financier s'élève à 2 739k€ de produits, un DFE sur deux ayant fait l'objet de rectifications.

75 dossiers ISF ont été clos en 2016 pour 31 rectifiés et 16 dossiers de droits de succession pour 668k€ de droits, 23 contrôles sont en cours.

Les résultats du service sont en constante progression, tant qualitativement que quantitativement. Le rendement financier global pour l'année 2015 s'établit à 3 342 k€ contre 4 410 k€ pour l'exercice 2016.